



Conseil d'administration – Année scolaire 2025-2026

Procès-verbal de la séance du 05.02.2026

NOM - PRENOM	QUALITE	Présents	Excusés	Absents
Equipe de direction				
MME SPIRI Corinne	Provisure	X		
Mme WAGNER Magalie	Provisure adjointe	X		
Mme FIMBEL Catherine	Secrétaire générale	X		
Mme BIENAIME Raphaëla	CPE	X		
Mme LASEK Sandrine	DDF	X		
Représentants des collectivités				
Mme UHLRICH-MALLET Odile	Conseillère Région Grand Est	X		
Mme LEHRY Christelle	Conseillère Régionale		X	
Mme HUTSCHKA Catherine	Représentante de la CAC			X
Mme SCHWOB Frédérique	Représentante de la ville de Colmar	X		
Personnalités qualifiées				
M. LAMBERT Philippe	Président du comité départemental de cyclisme			X
Représentants des personnels enseignants et d'éducation				
M. WEBER Marc	Enseignant	X		
Mme KIENLEN Marie-France	Enseignante	X		
M. SIGRIST Arnaud	Enseignant	X		
Mme SPENLE Catherine	Enseignante	X		
Mme KIMMICH Tania	Enseignante	X		
Mme THILLOY Sabine	Enseignante	X		
M. QUIETI Frédéric	Enseignant	X		
Représentants des personnels ATOSS				
M. CALLULLIER Thierry	ATTEE	X		
Mme METTLER Christine	ATTEE	X		
Mme STADELMEIER Valérie	ATTEE	X		
Représentants des parents d'élèves				
M. STUDER Hugues	Liste indépendante	Suppléé par Mme Claire FREY		
Mme HARMY Marie	Liste indépendante	X		
Mme ULRICH Claire	Liste indépendante	X		
Mme RUE Delphine	Liste indépendante	X		
Mme JENDOUBI Chadia	Liste indépendante	X		
Représentants des élèves				
M. FARHI Yacine (1 ^{ère} 06)	Elève	X		
Mme OUTAMGHART Hafsaâ (2 ^{nde} 06)	Elève	X		
Mme CRAVEC Coline (2 ^{nde} 09)	Elève		X	
M. MORADIDARVISH Amirali (DCG1)	Etudiant		X	
Personnes invitées				
M. PETITGENAY Vincent	Agent comptable			X

Sur invitation individuelle électronique en date du 28 Janvier 2026 le conseil d'administration s'est tenu en présentiel sous la présidence de Mme Corinne SPIRI, proviseure.

Le quorum étant atteint, 24 personnes présentes sur 30 attendues, la séance est ouverte à 18h05.

Madame SPIRI, souhaite la bienvenue à tous les participants et ouvre le Conseil d'Administration.

Sont à l'ordre du jour :

I – Affaires administratives et financières

- 1- Actes de la Commission Permanente du 04 Décembre 2025, pour information
- 2- Approbation du procès-verbal du Conseil d'Administration du 18 Novembre 2025
- 3- Remboursement des frais de représentation de l'établissement
- 4- Affectation de 4 subventions
- 5- Tableau d'affectation des logements de fonction

III – Affaires pédagogiques

- 1- Proposition de ventilation de la Dotation Horaire Globalisée année 2026-2027
- 2- Bilan intermédiaire du RCD
- 3- Sortie cyclisme mars 2026
- 4- Changement des bornes de demi-pension

Désignation du secrétaire de séance

Le secrétariat sera effectué par Madame Claire FREY (parent d'élève).

I. Affaires administratives et financières

Madame FIMBEL, Secrétaire Générale, présente les cinq points des affaires administratives et financières de l'ordre du jour.

1- Actes de la Commission Permanente du 04 Décembre 2025, pour information

Mme FIMBEL présente les actes validés en commission permanente.

X Vote à mains levées / bulletins secrets : X Validé Refusé Nouvelle instruction
Pour : 24 Abstention : 0 Contre : 0

2- Approbation du procès-verbal du Conseil d'Administration du 18 Novembre 2025

X Vote à mains levées / bulletins secrets : X Validé Refusé Nouvelle instruction
Pour : 24 Abstention : 0 Contre : 0

3- Remboursement des frais de représentation de l'établissement

Proposition est faite par l'établissement de prendre en charge les frais des transports et repas pour les représentants du lycée Camille Sée aux Journées Universitaires à Strasbourg, les 5 et 6 Février 2026.

X Vote à mains levées / bulletins secrets : X Validé Refusé Nouvelle instruction
Pour : 24 Abstention : 0 Contre : 0

4- Affectation de 4 subventions

Quatre subventions dans les domaines suivants : les cordées de la réussite, la restauration, le remboursement de frais engendrés par les élèves dans le cadre du prix Jean Renoir, et le remboursement pour stage d'élèves.

X Vote à mains levées / bulletins secrets : X Validé Refusé Nouvelle instruction
Pour : 24 Abstention : 0 Contre : 0

5- Tableau d'affectation des logements de fonction

Tableau d'attribution des différents logements des personnels de l'établissement.

Par exemple : un logement attribué à l'assistante en langue (Espagnol).

X Vote à mains levées / bulletins secrets : X Validé Refusé Nouvelle instruction
Pour : 24 Abstention : 0 Contre : 0

II. Affaires pédagogiques

1- Proposition de ventilation de la Dotation Horaire Globalisée année 2026-2027

Cf. Tableau de répartition de la Dotation Horaire Globalisée (DHG)

Mesdames SPIRI et WAGNER, Provisoire adjointe, présentent la proposition de ventilation de la DHG.

DHG : enveloppe des heures données par le rectorat pour l'enseignement de toutes les matières obligatoires et facultatives. Elle est basée sur les heures officielles auxquelles ont droit les élèves. Elle est de 1547,50 euros pour le lycée Camille Sée.

L'inconnue est le choix définitif des élèves en ce qui concerne les options et spécialités. En effet, à ce jour, il s'agit d'une projection faite à l'aide des statistiques réalisées avec les vœux provisoires en seconde et en première, qui servent de base pour l'attribution du nombre d'heures par enseignement. Ce choix peut être ajusté en donnant un peu plus dans certaines matières (Français, Mathématiques), représentant une aide aux élèves.

À cette distribution des heures selon les matières, il s'agit également de mettre en adéquation les postes des enseignants, en termes d'heures travaillées. Il est possible de demander jusqu'à 2 heures supplémentaires par semaine et par enseignant.

Le lycée Camille Sée est ouvert sur beaucoup d'options, mais pour cela il faut des moyens. La règle dit qu'au moins 7 spécialités doivent être proposées aux élèves dans chaque lycée ; le lycée Camille Sée en propose 10 (arts plastiques, musique, théâtre).

Remarque : en dessous de 10 élèves, une option n'est pas ouverte.

Le latin et le grec représentent des cas particuliers ; en effet ces deux options doivent être proposées aux élèves, quel que soit le nombre des intéressés.

Les moyens horaires : les heures supplémentaires sont pondérées à partir du niveau première, mais tenant compte de la DHG proposée et des différents postes - dits gelés, dits profilés, poste non remplacé (SES), départ à la retraite voire suppression de poste – certaines heures ont été dépondérées dans la répartition de la DHG présentée, afin de ne pas être dans le négatif montrant un manque d'heure pour les enseignements. Ainsi une *marge*, de 0,275, correspondant à des heures qui ne sont pas reportées, mais qui pourront être transformées à l'unité pour des aides ponctuelles aux élèves, ou des heures de laboratoire, ou des heures de surveillance lors d'examens blancs, ...

Financement d'une heure complémentaire en mathématiques sur chaque classe de seconde, et d'une heure par classe en français sur le niveau première. Ces moyens complémentaires doivent permettre aux élèves de progresser sur les fondamentaux.

Proposition d'une création de poste en économie gestion et de deux fermetures de poste : départ à la retraite de Mme Engler en espagnol et un poste en physique chimie actuellement « gelé » et non occupé.

- Madame SPIRI fait une demande au rectorat pour des moyens complémentaires.

- Madame UHLRICH-MALLET, Conseillère de la Région Grand Est, rappelle l'aide importante de la région pour l'acquisition du piano à queue du lycée, et ne trouve pas normal que les options ne puissent pas bénéficier de bons moyens pour y être enseignés : « L'État doit faire sa part. »

- Monsieur SIGRIST, Professeur, signale un grignotage progressif de la DHG depuis cinq ans ; à ce sujet les représentants des personnels enseignants et d'éducation demande le rajout d'une motion au vote du CA de ce jour :

Motion du Conseil d'Administration du lycée Camille Sée de Colmar présenté par les représentants des personnels enseignants et d'éducation – 5 février 2026

« Les membres du Conseil d'Administration du lycée Camille constatent une fois de plus que les moyens horaires attribués à l'établissement pour la rentrée prochaine sont en diminution.

La richesse et la spécificité de notre établissement tient à la variété hors-norme de ses enseignements de spécialité et de ses options (3 spécialités artistiques, 5 langues vivantes, 2 langues anciennes, l'EPS de complément, etc...). Or le mode de calcul des dotations ne tient aucun compte de ces particularités. Assurer cette offre exceptionnelle et la qualité de celle-ci demande de changer la règle de calcul basique.

C'est pourquoi, nous vous demandons un abondement des moyens octroyés au lycée à hauteur de 19 heures, ceci afin de pouvoir à minima doubler les enseignements de spécialités qui ne le sont pas encore et dont les effectifs le justifient »

Monsieur SIGRIST précise que le vote concerne la proposition de ventilation de la DHG, et non son montant. L'abstention choisie l'est pour l'insuffisance de la DHG.

Madame RUE, parent d'élève, demande : « Que se passe-t-il, si la DGH n'est pas votée ? »

Madame SPIRI : « Un nouveau CA est convoqué. Ceci peut se faire deux fois, après quoi la DHG est adoptée même sans vote. »

Vote concernant la DHG :

X Vote à mains levées / bulletins secrets : X Validé Refusé Nouvelle instruction
Pour : 11 Abstention : 13 Contre : 0

Vote concernant la motion déposée :

X Vote à mains levées / bulletins secrets : X Validé Refusé Nouvelle instruction
Pour : 19 Abstention : 2 Contre : 3

2- Bilan intermédiaire du RCD

Madame WAGNER présente le bilan du Remplacement de Courte Durée (RCD) depuis la rentrée scolaire 2025-2026.

Cf. Diagrammes.

Depuis quelques années, il existe ce que l'on nomme des Pactes concernant les remplacements de courte durée et pour lesquels s'engagent les enseignants. Un demi pacte correspond à 9 heures, un pacte plein à 18 heures de remplacements.

Au 31 janvier 2026, dix-huit enseignants se sont engagés pour des remplacements équivalent à 297 heures = 16,5 Pactes.

Motifs des cours annulés :

- Raisons individuelles : maladie, garde d'enfant, grèves, convenance personnelle,
- Système éducatif : réunions pédagogiques, convocation pour examens, sorties et voyages pédagogiques,
- Formation continue : concours, formation continue.

Au lycée Camille Sée, les enseignants sont bien présents et bien engagés dans le remplacement ; ainsi 19% des remplacements de courte durée sont assurés. La direction est satisfaite de ce score de remplacement.

Cela permet également le développement de compétences transversales : lorsqu'un(e) professeur(e) enseignant(e) de français remplace en classe de terminale, il/elle va axer son enseignement sur le Grand Oral.

3- Sortie cyclisme

Madame SPIRI annonce une sortie cyclisme avec nuitée les 10 et 11 mars 2026.

4- Changement des bornes de demi-pension

Suite à l'obtention d'une subvention de la région, Madame FIMBEL annonce le changement des deux bornes de passage pour la demi-pension, la semaine du 9 février 2026.

L'ordre du jour étant épuisé, Madame la proviseure met fin à la séance à 19h23 et invite les représentants du CA au verre de l'amitié.

La présidente du CA,



Le secrétaire de séance,



Corinne SPIRI

Claire FREY